



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2018

DATE DE LA CONVOCATION : 14/06/2018
DATE D’AFFICHAGE : 14/06/2018
Date d’affichage du compte-rendu de la séance : 22/06/2018

<u>Nombre de conseillers :</u>	
en exercice :	15
présents :	11
votants :	14

L’an deux mil dix-huit, le dix neuf juin à 19 heures 00 minutes,

Le Conseil municipal légalement convoqués s’est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, maire.

Étaient présents : Martine BOURGEOIS – Mickaël SEJOURNÉ – Alain GARRIGOU – Corinne CORNUEJOLS – Samuel LEFORT - Alicia BRUYELLE – Florence JOURNET – Jean-Luc THIBERGE – Marie-Françoise DUVAL – Dorothée SELIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Eva DELAIN donne pouvoir à Alain GARRIGOU - Patrice PRIGENT donne pouvoir à Jean-Luc THIBERGE – Renaud JAUNE donne pouvoir à Samuel LEFORT

Absent : Jérôme LEBLOND

Secrétaire : Martine BOURGEOIS

Le point 1 est reporté en juillet pour manque d’éléments. Il est remplacé par la Délib sur le RGPD.

1- Approuvant la subvention versée par la CCPIF à la Mairie de Freneuse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l’article L 5214-16 ;

Vu la délibération de la CCPIF n°2018-004 créant un fonds de concours ;

Considérant le projet de la commune de Bréval ;

Considérant que ce projet bénéficie à plusieurs communes du territoire ;

Considérant la possibilité de la CCPIF de financer la réalisation d’équipements par la procédure des fonds de concours ;

Considérant la note remise à la CCPIF par la commune de Freneuse ;

M. le Maire indique que la commune de Freneuse a pour projet le déplacement des projecteurs éclairant le stade de football d’entraînement pour les installer sur le terrain d’honneur.

Il souligne que le club utilisateur du terrain est le club de football de Bonnières-Freneuse.

Il indique que le coût des travaux est de 8 592,50 € et que l’aide s’élèvera à 4 296,25 €

Après avoir entendu l’exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité,

Autorise La CCPIF à attribuer un fonds de concours de 4 296,25 € à la commune de Freneuse ;

Dit que ce fonds de concours sera versé à la commune de Freneuse après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux des communes membres.

Dit que la présente délibération sera notifiée à la CCPIF et aux maires des communes membres.

2- Autorisant le maire à signer la convention relative à la mise à disposition d’un agent du CIG pour la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016,

Considérant la nécessité de mettre en place le règlement général sur la protection des données.

Le maire explique que nous avons besoin de l’aide du CIG pour cette mise en place. Il est nécessaire de signer une convention avec le CIG.

Après avoir entendu l’exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité, autorise le maire à signer tout document pour permettre la réalisation de l’action ci-dessus nommée ;

Dit que les crédits seront prévus dans le BP 2018

3- Avancement des achats et travaux

Achats : Le nouveau véhicule a été livré. Il s’agit d’un Kangoo Essence, il sera équipé la semaine prochaine d’autocollants de sécurité et du nom de la commune. Le siège du tracteur, usé par le temps, a été remplacé par un siège hydraulique, confortable et facile à régler.

Travaux : voir Voiries

4- Compte rendu des commissions

Espaces verts : Le fleurissement d’été a été effectué fin mai : 1400 plants repiqués dans les massifs et jardinières. Remerciements à Marie –Françoise Duval et Michèle Ouzin pour leur « coup de main ». Zéro phyto et entretien des espaces verts : un article va être mis dans le bulletin pour informer sur l’interdiction



des produits chimiques dans les espaces verts et l'utilisation de produits bio. Annonce du Concours des maisons fleuries, avec proposition aux habitants de participer au fleurissement des bas de murs et des bordures. L'entretien des surfaces herbées devant les propriétés doit être redéfini.

Développement et projets : Site du Radon : 2^{ème} proposition d'Ingénieur'Y ; encore quelques modifications à prévoir, car certaines propositions ne correspondent pas à ce que nous voulons ; prix beaucoup trop élevé. Question : Devrons-nous fermer le lavoir, si on prévoit sa restauration ? Ce projet sera finalisé et exécuté pour 2019. Chemin du Vaurenoux : toujours en phase d'études

Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : Les divers travaux ont commencé la semaine dernière par l'Entreprise TPN. Les enrobés seront faits le mercredi 20 juin. La bouche d'égout de La Puce a été re-scellée. Sur la D89, les travaux de mise en place du ralentisseur commenceront le 2 juillet. Les riverains seront prévenus. Nous serons obligés de couper la route, et de mettre une déviation en place, mais les engins agricoles pourront passer quand les moissons commenceront. Route de Bréval : Il faudra canaliser l'eau qui coule à flot sur la route, en cas de fortes pluies. Eclairage public : l'appel d'offre pour l'éclairage LED a été mis en ligne depuis le 18 juin ; offres à déposer jusqu'au 17 juillet. Rue des Prés de Launay : Une signalisation verticale et horizontale a été mise en place pour limiter la vitesse, et les croisements de véhicules. Nombreux remerciements des riverains, même s'il semble qu'elle ne soit pas toujours respectée...Il est envisagé la pose de cailloux sur les bordures herbées de la chaussée. Devis signés pour de nouvelles bornes d'incendie et la prolongation du réseau au Hameau de Beaulieu. Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année, il faudra ensuite remettre les plans du réseau à jour.

Urbanisme : la commission s'est réunie pour traiter différents points sur les permis de construire : il n'y aura pas de modification simplifiée du PLU, mais des dérogations seront faites au coup par coup. Le rdv avec SEVEPI et la DDT n'a pas résolu les questions que nous nous posons sur les zones d'effets du stockage d'azote. La destination, à l'origine, de la Zone des Campanules était bien commerciale, mais les services de l'Etat empêchent la création de nouvelles activités, à cause du principe de sécurité. Le dialogue avec SEVEPI reste ouvert : comment gérer le problème du stockage d'engrais ? Quelle solution pour limiter les effets de souffle, en cas d'explosion ?

Communication : Site Web : Des éléments concrets ont déjà été envoyés au prestataire. Pour trouver un blason qui représenterait la commune, on suggère d'organiser un concours à destination des habitants de Neauphlette. Un concours de photos avec l'Association Bréphodiaival sera proposé cet été, les photos seront à rendre le 30 novembre. Thème : Bréval ou Neauphlette.

Culture loisirs animation : Fête de la Musique, le Jeudi 21 juin 2018, sur l'esplanade du clocher, si le temps le permet, sinon à la salle des fêtes, à partir de 19H30. Feu d'artifice. 11 Novembre 2018 : Exposition sur le centenaire de la guerre de 14/18, à partir du 4 novembre. Avec l'accord des anciens combattants et la mairie de Bréval, le pot de l'après cérémonie aura lieu à Neauphlette. Restaurant éphémère : proposition d'organiser l'installation d'un restaurant temporaire, pendant un WE, dans la salle des fêtes ; restauration type « bistrot » : à tester par l'équipe de la CLA qui se rendra à un événement de ce type. Vu le succès de la soirée « défibrillateur », projet d'organiser une Formation aux premiers secours, au cours de l'hiver.

ALSH : le centre de loisirs ouvrira ses portes du 9 au 31 juillet. Les inscriptions se sont bien déroulées, on totalise à ce jour plus de 400 journées /enfants (280 pour la même période, l'an dernier). La directrice est recrutée, Martine la rencontrera samedi 23 juin : c'est une trentenaire qui vient de Pacy-sur-Eure, travaille dans l'Education Nationale, solide expérience, constitue son équipe de 3 animateurs. Projet pédagogique en cours, les grandes lignes seront communiquées aux parents.

Action sociale : Sortie inter générationnelle prévue le 27 juin au Parc du Bocasse : gros succès au niveau des inscriptions, plus de 60 participants, dont de nombreuses nouvelles familles.

5- Compte rendu des associations

Comité des fêtes : le prochain Loto aura lieu le 9 février 2019, pas possible avant. Fête Nationale au Radon le 14 juillet, repas gratuit pour les Neauphlettois, il faut être au moins 50 personnes. Jeux divers, défis sportifs, pétanque. Le 4 juillet aura lieu la fête des enfants du SIVOS Bréval /Neauphlette : thème, le Western, organisé avec la Commune de Bréval.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2018

AGMRB : AG le 22 mai 2018. 24 logements occupés par 24 résidents. Professionnalisme de l'équipe administrative et de l'ensemble du personnel. Bon fonctionnement de l'établissement. « Portes Ouvertes », flyers, remise à jour de la page Internet. Les animations diverses, sorties, ateliers rendent la vie sociale des résidents enrichissante. Résultat financier positif cette année (contrairement aux années précédentes) : pas d'augmentation des loyers des résidents, prime exceptionnelle au personnel.

Nouveau conseil d'administration: Sont élus à l'unanimité ; Présidente : Madame Arlette Huan (Jeufosse/CCPIF), Première Vice-Présidente : Madame Martine Bourgeois (Neauphlette), Deuxième Vice-Président : Monsieur Thierry Navello (Bréval), Trésorière : Madame Micheline Lamarre (La Villeneuve En Chevie), Trésorière Adjointe : Madame Corinne Mangel (Freuseuse/CCPIF), Secrétaire : Madame Claudine Chabrier (Adhérents), Secrétaire Adjointe : Madame Ginette Raoult (Adhérents).

L'AGMRB, et le personnel de la MARPA, ainsi que les résidents tiennent à saluer Maurice Venot et Jeannette Chantepie qui viennent de donner leurs démissions du CA pour raisons personnelles. Vifs remerciements pour tout le travail bénévole, depuis l'origine du projet MARPA en 1995, jusqu'à sa réalisation en 2002.

6- Compte rendu des syndicats intercommunaux

SIAAR : les fortes pluies de mai et juin ont causé des débordements dans tous les fossés, agricoles et communaux. Il est demandé aux délégués du SIAAR d'identifier les fossés de drainage agricole pour programmer leur entretien, celui des fossés de voiries revenant à la commune.

SIVOS. Conseils d'école : 2 nouvelles enseignantes arrivent à l'école élémentaire pour la rentrée 2018. La psychologue scolaire revient dans un bureau du groupe scolaire de Bréval. Les projets pédagogiques sont prévus pour la rentrée : piscine, théâtre, philo, jardinage. La kermesse aura lieu le 23 juin. Maternelle : 3 classes à 21 élèves pour septembre 2018. M. le Maire rapporte la demande du personnel du SIVOS de rencontrer le Président, le Vice-Président du SIVOS, lors de réunions du personnel régulières, et d'en organiser une avant les vacances scolaires, il n'y en a pas eu depuis juin 2017. Samuel Lefort est chargé de s'en occuper. Il y a des problèmes de disciplines importants au périscolaire, qui prennent beaucoup de temps et d'énergie au personnel.

SIVSCP : Dernière réunion de l'année et visite des vestiaires, le 5 juillet.

SEY : Le titulaire a été invité expressément à la réunion sur les accords-cadres. Appel d'offre pour trouver fournisseur électricité à la mairie.

7- Compte rendu de la Communauté de Communes des Portes de l'Île de France

CCPIF : compétence GEMAPI : recensement des points à risques en cas de crues fait par un bureau d'études. Inauguration des jardins familiaux à Freuseuse. Réunion d'information sur le SCOTT (équivalent d'un PLU pour toute la Communauté de Communes, représente 6 ans de travail).

FPIC : fonds de péréquation ; la commune devrait payer la somme de 20.700€ : c'est la CCPIF qui prend en charge. Pour l'ensemble des communes de la communauté pour environ 1 million d'€.

8- Point urbanisme

Dépôt de déclaration préalable :

26 mai 2018 : M. DUPONT Loïc pour la pose de clôture

26 mai 2018 : M. DUPONT Loïc pour la pose de velux

16 juin 2018 : M. LANDA Thierry dossier incomplet pour la modification clôture et portillon.

Accord sur déclaration préalable :

29 mai 2018 : M. DUPONT Loïc pour la pose de clôture

31 mai 2018 : M. LEMARCHAND Jimmy pour la rénovation de toiture

Accord avec prescriptions sur permis de construire :

15/05/2018 : M. LECOQ Julien pour la construction de poulaillers

Déclaration d'intention d'aliéner : la commune ne préempte pas sur :

DIA 078 444 18 F0002 sur la Vente PAIPINEAU/COTINET Antoine et GAUDRY Caroline au 11, route de la Mare au Coq

DIA 078 444 18 F0003 sur la Vente RAMUZAT / FROUARD Valérie au 8 résidence la commanderie

DIA 078 444 18 F0004 sur la Vente SINGEL/SERRE POLONSKI au 10, rue de la Bête

Séance du 19 juin 2018

Rejet tacite sur permis de construire :

24/04/2018 : M. NSILU Kusa Ley et Mme VIGNE Mireilla pour la construction d'une habitation

9- Les rendez-vous

- 22/06 passation de commandement à la Gendarmerie de Mantes La Jolie
AG FCPBL
- 23/06 permanence Mickaël
Permanence du maire
Mariage Liège/Llauze
Inauguration du contrat rural à La Villeneuve En Chevrerie (périscolaire et atelier municipal)
- 25/06 Virginie absente le matin
Réunion du SIVOS
- 26/06 SIVOS remise des calculatrices
Conseil communautaire CCPIF
- 27/06 sortie CAS en car au parc du Bocasse
- 29/06 réunion sur refonte des territoires d'Yvelines à Rambouillet (Virginie)
Terre et maison avec Patrice
- 30/06 permanence Patrice
- 02/07 médecine du travail pour reprise 100% M. Marie
- 04/07 journée Western pour les enfants du SIVOS avec Bréval et le CDF de Neauphlette
- 05/07 SIVSCP
- 06/07 Mme HUARD (trésorière) au SIVU
Commission « Communication »
- 07/07 permanence du maire – **qui fait la permanence adjoint ?**
- 09/07 Virginie absente le matin
- 10/07 Conseil municipal
- 11/07 Virginie présente le mercredi matin pour récupération du 9 juillet
- 14/07 pas de permanence (jour férié)
14 juillet du comité des fêtes au Radon

La mairie ferme ses portes du 14 juillet au 6 août merci de prévoir les permanences « adjoints ». Le numéro de téléphone de Jean-Luc sera communiqué sur la porte pour toute urgence. Il déléguera l'urgence à l'adjoint qui est présent sur la commune.

10-Questions et informations diverses

La dotation de la commune est de 67 000 € au lieu des 70 000 € prévus. 14 000 € de dotation rurale.

Le revenu moyen est de 18 189 € par habitant à Neauphlette.

De nouvelles préconisations VIGIPIRATE ont été notifiées par la Préfecture.

Un terrain boisé situé derrière la Zone artisanale semble occupé par une famille. M. le Maire recevra l'ancienne propriétaire.

Demande de subvention par une équipe de foot amateur pour participer à un tournoi international en Irlande : manque d'infos pour réagir, délai de versement des subventions dépassé.

Prochain conseil : mardi 10 juillet 2018 à 19 heures

Séance levée à 21 heures 10



NEAUPHLETTE, le 22 juin 2018.

PO/ Le Maire,
Jean-Luc KOKELKA

la secrétaire.
D. Weichmann